

L'écho

de Saint-Sulpice-la-Forêt

numéro > 155
mai 2022

FRANCE 2030

**SAINT-SULPICE LAURÉATE
POUR LE CENTRE BOURG**

P.5

Chères Sulpiciennes et chers Sulpiciens,



édito

 Vie **MUNICIPALE** P.2

 Vie **LOCALE** P.7

 Infos **EN BREF** P.11

En cette période de campagne électorale nationale, de nombreux enjeux ont été formulés et pour lesquels le rôle de l'État est essentiel.

Pour autant, le prisme national sur les sujets des transitions et des transformations à engager, qu'elles soient sociales, démocratiques, environnementales ou économiques, ne doit pas occulter la place et le rôle des collectivités territoriales dans la réussite de celles-ci.

En effet, comment imaginer la mise en place des politiques publiques sans la contribution, l'implication et la proximité apportées par les communes, les intercommunalités et les départements ?

Plus que jamais, il nous faut retrouver le chemin des libertés locales dans une relation d'équilibre entre un État stratège et protecteur et des collectivités territoriales fortes et innovantes.

Je suis convaincu que pour reconstruire la confiance dans la démocratie, il est essentiel de la rendre concrète, visible, accessible. C'est ce à quoi l'équipe municipale et les agents s'attellent tous les jours.

Pour illustrer mon propos, je vous invite à découvrir dans cet *Écho* le projet de renouvellement urbain et de rénovation du centre-bourg, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt national « Démonstrateurs de la Ville Durable ».

Enfin, je me réjouis qu'en cette période de printemps, les grands événements associatifs et culturels reprennent leur place dans la vie locale et j'espère avoir l'occasion de vous y retrouver.

Je vous souhaite un heureux printemps

Yann Huamé

MAIRE DE SAINT-SULPICE-LA-FORÊT



Saint-Sulpice-la-Forêt

Conseil municipal **DU 30 MARS**

Finances - Taux d'imposition 2022

Conformément au débat d'orientations budgétaires tenu le 2 mars dernier, **la commune réévalue le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 49,39 % à 50,38 %** et le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 50,82 % à 51,83 %. Avec la réévaluation des bases fiscales par l'Etat, ceci génère **33 087 € de recettes supplémentaires au budget de fonctionnement**.

Cette augmentation de 2 % ne permettra pas de couvrir l'augmentation du coût de l'énergie mais elle maintient les moyens de l'action communale et la qualité du service public. La commune garde une capacité d'épargne et d'investissement pour accompagner son développement. En 2022, la commune ne bénéficie pas encore de la dynamique liée à l'augmentation de la population : 1 560 habitants ont été comptés au recensement 2022.

Recettes attendues au budget communal

Foncier bâti.....	550 663 €
Foncier non bâti.....	15 341 €
Compensation taxe d'habitation	198 007 €
Total.....	764 001 €

Restaurant municipal - Renouveau marché public

La cantine sert 24 100 repas par an (23 000 repas enfants et 1 100 repas adultes). La fréquentation journalière varie entre 150 et 170 repas en semaine scolaire, entre 40 et 60 repas le mercredi et pendant les vacances.

Le marché signé en 2019 avec le prestataire Océane restauration se termine fin août 2022. Un nouveau cahier des charges a été rédigé par la commission cantine (élu-es, APE, personnel de la cantine, personnel d'animation).

Celui-ci s'inscrit dans une démarche de développement durable, favorisant l'approvisionnement en produits locaux issus principalement de l'agriculture biologique. L'ensemble des viandes sera issu du label rouge et de la certification sans OGM. Un repas végétarien devra être proposé une fois par semaine. Le prestataire travaillera de ce fait avec les producteurs locaux et principalement bio.

Pour rappel, la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt est signataire de la charte "Il fait Bio dans mon assiette" dont le but est de promouvoir les produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective.

La commune vient également de signer une convention avec *Terres de sources* afin de soutenir les efforts métropolitains sur la qualité de l'eau potable et la qualité de l'air inscrite dans la loi GEMAPI.

Gardiennage de l'église

Il est confié à nouveau à Daniel Pichard.

Caisse des écoles

La subvention allouée est de 20 911 €. Pour information, 198 élèves fréquentent l'école cette année.



Les délibérations complètes du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la commune saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/

Les subventions versées **AUX ASSOCIATIONS EN 2022**

La municipalité remercie les responsables et les bénévoles des associations de Saint-Sulpice-la-Forêt pour leur investissement, particulièrement utile au lien social pendant la crise sanitaire. Elle continue à soutenir l'action associative par ces subventions, en augmentation de 20 % par rapport à 2021.

ADMR	1 180 €
APE	1 500 €
ASC	4 500 €
ASC Bibliothèque	880 €
Clic de l'Ille et de l'Ilet	531 €
Club Main dans la Main	560 €
Collège Martin-Luther-King	140 €
Comité des Fêtes	3 500 €
Conseil des Sages	1 000 €
Croix rouge	100 €
Des Arbres et des Papiers	500 €
Donneurs de sang	100 €

École de musique	7 593 €
Guibra	4 500 €
Illet Basket Club	500 €
Patrimonium	250 €
Restos du Cœur	100 €
Scouts et guides de France	500 €
Tennis Club	530 €
UNC	470 €
US Illet Forêt	2100 €
UT de la Forêt	150 €
Total	31 484 €

Finance / BUDGET 2022

Le budget fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pour la durée de l'exercice (année civile 2022). Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Ce budget est en augmentation de 8,8 % par rapport à celui de 2021, il s'établit à 1 500 119 €.

Ce budget va permettre de maintenir un niveau d'autonomie financière, malgré la réforme de la fiscalité locale (suppression totale de la taxe d'habitation à l'échéance 2023) et les incertitudes face à l'endettement de l'État qui a atteint un niveau jamais égalé de 113 % du PIB. Ce budget va également contribuer au maintien et à l'amélioration de la qualité des services communaux qui doivent être au plus proche des besoins des Sulpiciennes et Sulpiciens.

Des recettes de fonctionnement attendues pour accompagner le développement de la commune.

La taxe foncière, la dotation de solidarité communautaire de Rennes Métropole et les dotations de l'État sont les principales sources de recettes de la commune (80 %). La recette de la CAF est estimée en fonction du nombre d'enfants fréquentant le nouvel ALSH. La progression des recettes de la taxe foncière liée à la réévaluation des bases fiscales par l'État et progression du taux (+ 33 087 €) nous permettra de couvrir seulement une partie de l'augmentation attendue des coûts de l'énergie.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation, liées au passage en régie de l'accueil de loisirs mais aussi à des facteurs extérieurs comme l'augmentation des coûts de l'énergie, des matières premières et de l'augmentation annoncée de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

Les ressources humaines restent le principal poste de dépenses de fonctionnement de la commune (50 %). Son augmentation importante (37 %) est principalement due à l'intégration des 5 nouveaux postes pour l'ALSH.

Les charges à caractère général sont stables par rapport à 2021 (repas cantine, entretien des locaux, contrats de maintenance, communication, énergie, etc.) et elles représentent 24 % des dépenses. Le budget prévoit l'augmentation des coûts de l'énergie et le recours à d'autres services extérieurs.

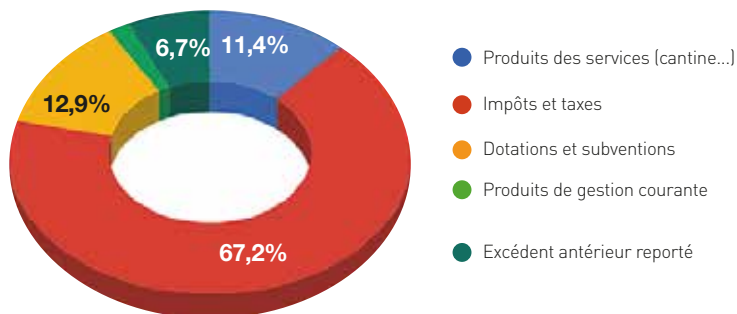
Dans les autres charges de gestion courante (indemnités des élu·es, amortissement, dépenses imprévues, etc), la subvention à la caisse des écoles est stable à 20 911 €. Le montant global des subventions aux associations de 31 484 € est en augmentation de 25 %.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

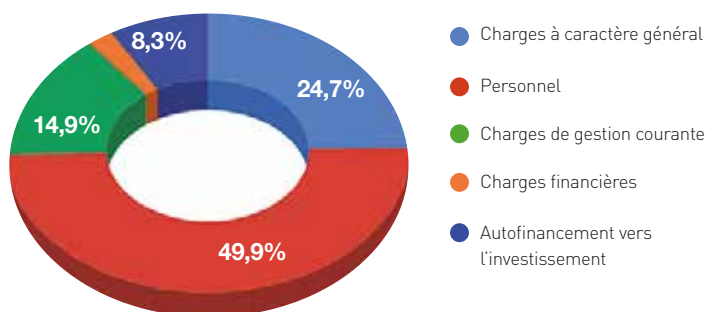
Le budget d'investissement est important, à hauteur de 3 134 724 €. Il vise à maintenir la qualité de services publics auprès des Sulpiciennes et Sulpiciens tout en permettant la construction d'équipements structurants.

*Des projets pouvant être à cheval ou glissant sur plusieurs années budgétaires, le budget d'investissement d'une année présente toujours **des restes à réaliser** et des inscriptions pluriannuelles de projet d'investissement.

LES RECETTES



LES DÉPENSES



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

Dépenses		Recettes	
Personnel	748 900 €	Produits des services	171 460 €
Charges à caractère général	369 816 €	Impôts et taxes	1 008 813 €
Charges de gestion courante	223 931 €	Dotations et subventions	193 931 €
Charges financières	33 150 €	Autres produits	25 915 €
Total	1 375 797 €	Total	1 400 119 €
Virement à la section investissement	124 322 €	Excédent exercice antérieur 2021	100 000 €
Total des dépenses d'investissement	1 500 119 €	Total des recettes de fonctionnement	1 500 119 €

Dans ce budget 2022, un montant de 124 322 € est reversé en investissement : ce versement contribue à l'autofinancement de la commune et limite le recours à l'emprunt.

	Reste à réaliser*	Nouveaux projets	Budget 2022
Investissement en études et recherches	7 534 €	12 921 €	20 455 €
Investissement en Matériel	13 491 €	57 590 €	71 081 €
Investissements en équipements	1 660 138 €	1 383 050 €	3 043 188 €
Total investissements	1 681 163 €	1 453 561 €	3 134 724 €
		Remboursement emprunt et opérations patrimoine	101 603 €
		Total charges d'investissement	3 236 327 €

BUDGET 2022

Les investissements prévus à court et moyen termes :

Acquisition de matériels et logiciels	Montant	Subventions prévues	dont reste à réaliser de 2021
Réserves foncières (bornage)	1 000 €		
Matériel école	3 000 €		
Mairie (matériel, logiciel, site WEB)	14 971 €		5 050 €
Matériel divers (mobiliers urbains, défibrillateur, distributeurs sacs pour déjections canines, capteur CO2)	13 350 €		900 €
Matériel services techniques (tracteur)	27 000 €	1 600 €	
Matériel cantine (armoire chaude, cellule refroidissement)	10 140 €		
Matériel ALSH	2 500 €		1 500 €
Total	71 961 €	1 600 €	7 450 €

Travaux et études de bâtiments			
Espace éducatif	2 207 500 €	1 276 465 €	1 363 500 €
Maîtrise énergétique Smart	98 293 €	106 372 €	98 293 €
École (changement de fenêtres)	77 100 €	38 532 €	77 100 €
Chapelle (maîtrise d'oeuvre)	64 900 €	27 250 €	64 900 €
9 rue de la Grange (changements de fenêtres)	23 300 €	11 456 €	23 250 €
Guibra (changement porte de garage)	3 700 €		3 700 €
Aménagement cantine (panneaux acoustiques et aménagement bureau)	11 235 €		8 235 €
Centre bourg (avances et études ZAC)	50 684 €		20 684 €
Étude et travaux bâtiments terre	12 560 €		560 €
Mairie, salle du conseil (sol et panneaux acoustiques)	4 400 €		2 900 €
Salle polyvalente (éclairage scène)	4 000 €		
Total	2 557 672 €	1 460 075 €	1 663 122 €



Services techniques

Travaux en cours	Montant	Subventions prévues	dont reste à réaliser de 2021
Aménagement et études cimetière	470 550 €	200 000 €	550 €
Mobilités douces	3 000 €		
Chantier citoyen	1 500 €		
Ré-aménagement chemins ruraux	20 000 €		
Travaux fibre optique	10 041 €		10 041 €
Total	505 091 €	200 000 €	10 591 €

Les recettes d'investissement sont optimisées par des subventions et des ventes de biens communaux, avec un recours à un nouvel emprunt en 2022 (500 000 €) correspondant en volume à la stratégie financière fixée par la collectivité pour ce mandat. Les investissements principaux 2022 sont financés en grande partie par des subventions (70 %).



Recettes	Montant	dont reste à percevoir de 2021
Virement de la section de fonctionnement	124 322 €	
Affectation du résultat 2021	230 026 €	
Autres recettes financières (FCTVA)	64 697 €	
Amortissement des immobilisations	27 190 €	
Subventions d'investissement	1 661 675 €	1 180 675 €
Emprunts	706 000 €	
Cessions d'investissement	160 800 €	
Report excédent	84 816 €	
Reversement territoire ZAC et opérations patrimoniales	176 800 €	
Total recettes	3 236 327 €	1 180 675 €

Les ratios financiers (épargne brute et capacité d'autofinancement) sont conformes à la stratégie financière de la commune et illustrent la bonne maîtrise budgétaire de la collectivité.

FRANCE 2030 : Saint-Sulpice-la-Forêt lauréate pour la rénovation du centre-bourg

Candidature portée par la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt et co-élaborée avec Territoires Publics, le secteur centre-bourg de l'opération de la ZAC « L'orée de la forêt » est lauréat de la deuxième vague d'investissements « Démonstrateurs de la ville durable » lancé par les ministères du Logement et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales dans le cadre du 4^e Programme d'investissements d'avenir (PIA).



Le projet fait partie des 39 projets lauréats nationaux. Un démonstrateur urbain est une opération d'aménagement qui traduit un haut niveau d'ambition sociale et environnementale et qui mobilise des solutions innovantes de toutes natures.

En appui de la zone d'aménagement concerté multisites (ZAC) "L'Orée de la forêt", ce programme va permettre d'accompagner les études et la réalisation de la partie centre-bourg :

- Approfondir la connaissance du site et des bâtiments conservés qui feront l'objet de rénovation énergétique et de transformation de leurs usages ;
- Déterminer les conditions et les moyens de produire de l'énergie renouvelable à l'échelle du quartier et des bâtiments ;
- Rendre possible la construction de bâtiments neufs en terre crue porteuse (R+1 et R+2) et la mise en œuvre de matériaux biosourcés pour réaffirmer l'identité patrimoniale du village ;
- S'appuyer sur les acteurs du territoire pour mettre au point des montages garantissant une mixité (logement, activité

commerciale, tertiaire, ateliers, espaces partagés, culture et associatif) dans des bâtiments de petite échelle ;

- S'inscrire dans une démarche itérative et participative avec les habitants pour « créer du commun ».

Les premières études commenceront en septembre 2022, après le recrutement d'un cabinet d'étude et la mobilisation des partenaires du projet. La phase d'incubation prévue est de 36 mois en intégrant des démarches de concertation.

Les habitants et les habitantes, acteurs économiques comme associatifs, de Saint-Sulpice-la-Forêt seront régulièrement informés et conviés à des ateliers participatifs et de concertation.

D'autres acteurs (institutionnels, réseau local et régional autour du partage d'expériences sur le développement durable et l'écoconstruction, associations locales) seront impliqués tout au long du projet : Rennes Métropole, L'IAUR (Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes), La SEM Energ'IV, Bruded, Acroterre et le collectif des terreux armoricains.



Vue d'ambiance du centre-bourg selon le projet La fabrique du village métropolitain (image illustrative et non contractuelle).



Pour les détails de l'appel à projet,

<https://www.gouvernement.fr/france-2030-l-annonce-des-laureats-de-la-deuxieme-vague-de-l-appel-a-manifestation-d-interet>

Accueil social et emploi : Saint-Sulpice-la-Forêt noue un partenariat avec Betton et son CCAS

La commission Action sociale

La politique sociale de la commune est pilotée par la commission ouverte Action sociale et mise en œuvre par les services :

- organisation du repas des aînés,
- attribution des logements sociaux,
- suivi et accompagnement des demandeurs d'asiles en lien avec le CCAS de Betton,
- carte Korrigo services,
- dispositif SORTIR,
- aides d'urgence.

Sans personnel formé et spécialisé dans l'action sociale, il est cependant difficile d'assurer l'instruction et le suivi de dossiers souvent complexes et toujours sensibles car touchant de près à la vie des habitants.

Le partenariat avec le CCAS de Betton

Dans ce contexte, la municipalité de Saint-Sulpice-la-Forêt a souhaité un rapprochement avec le CCAS de Betton. Les Sulpiciens et les Sulpiciennes peuvent désormais y trouver :

- un accueil, une information et une orientation,
- une aide et le suivi de l'instruction des dossiers d'aides légales.

Ce partenariat permet d'apporter aux habitants de Saint-Sulpice des réponses, une aide et un suivi professionnel. Il se situe dans une proximité géographique, accessible en transports en commun. En mairie de Saint-Sulpice, un accueil pour des renseignements et des ressources documentaires reste bien sûr possible.

La convention est à durée expérimentale de 18 mois à compter du 1^{er} janvier 2022. Les prestations prévues par ce partenariat ne recouvrent pas les missions du centre départemental d'action sociale (CDAS) de Saint-Aubin-d'Aubigné.

L'aide à l'emploi également concernée

Les communes de Saint-Sulpice-la-Forêt et de Betton ont également conventionné sur l'ensemble des compétences et prestations de services du Point Accueil Emploi (PAE) :

- construction d'un parcours d'insertion et / ou d'orientation professionnelle,
- mise en relation des compétences disponibles avec les offres d'emploi des entreprises,
- participation à un réseau de partenaires dédiés à l'insertion et à l'emploi.

Ce partenariat constitue pour les habitants de Saint-Sulpice-la-Forêt un point d'appui dans leur recherche d'emploi. Il démontre également la volonté de la commune de prendre sa place au sein de ses territoires d'activités (Métropole, Pays de Rennes, Pays de Fougères, etc.) et d'agir pour ses habitants dans le domaine de l'emploi. Cela constitue un élargissement dans le champ d'action communal.

Cette convention est également à durée expérimentale de 18 mois à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les Sulpiciennes et Sulpiciens sont désormais les bienvenus à la « Maison bleue » de Betton – 28 avenue d'Armorique – qui accueille les services du CCAS et du PAE de la ville de Betton.

PORTRAIT Trois hommes, trois personnalités au service de la commune

Chaque jour, vous les rencontrez, vous les croisez dans leurs fonctions. Les trois agents des services techniques assurent un service public, celui d'améliorer votre cadre de vie. Ils rendent notre commune plus belle, plus propre et plus pratique.

Force d'action de la municipalité, l'équipe technique est constituée de trois agents polyvalents mais possédant chacun des compétences spécifiques. Ils sont chargés de l'entretien et de la maintenance des bâtiments communaux (chauffage, électricité, plomberie, peinture si besoin) ainsi que de l'exécution de certains travaux neufs. Ils valorisent et entretiennent les espaces verts, le stade de foot, ils fleurissent la commune. Ils préservent les abords des chaussées et des trottoirs. Ils apportent leur soutien logistique aux manifestations communales. Ils sont sous la responsabilité de l'adjointe Aurélie Loret.



Bruno est responsable des services techniques depuis 2018. Après 21 années en tant que responsable de chantier en plomberie chauffage, il a souhaité faire une reconversion et s'orienter vers les collectivités territoriales. Pour ce faire, il a suivi une formation d'agent de maintenance des équipements et des espaces publics (AMEEP), en alternance de 8 mois avec le Centre de gestion de la fonction publique. Il est chargé d'encadrer et d'animer l'équipe, de planifier les tâches, de

suivre les chantiers. Il gère les relations avec les partenaires (notamment Rennes Métropole). Assistant de prévention, il est garant des conformités électriques et de la prévention incendie. Il répond aux demandes du conseil municipal. « Je suis satisfait d'apporter mes compétences à la collectivité, je fais en sorte que tout se passe bien. »

Vincent travaille à Saint-Sulpice depuis 24 ans. Il souligne que « les services techniques ont beaucoup changé. Quand je suis arrivé, le responsable partageait son temps sur trois communes, donc l'organisation au quotidien n'était pas toujours facile. » Son poste est plutôt orienté vers les espaces verts et la menuiserie. Vincent apprécie son métier, il est fier de l'évolution de la commune : passage au zéro phyto, gestion différenciée des espaces verts pour améliorer la biodiversité, transformation du cimetière. « J'aime cette commune, je m'y sens bien, j'apprécie son air de campagne. »



Gabriel a rejoint l'équipe il y a quelques mois, il s'est même installé dans la commune. Pour lui, tout va bien, il est plutôt content de son poste qui répond à ses attentes en matière de polyvalence.



ALSH

Il était une fois les mercredis aux Renards de Feu... une équipe de sept animateurs et animatrices proposant des projets construits, aboutis et pérennes.

Lord Manolo mène la fabrication d'une borne d'arcade avec une troupe d'enfants volontaires. Cette borne sera capable d'intégrer le jeu vidéo conçu l'an dernier et elle sera laissée en accès libre. Le groupe de Dame Nolwenn avance dans la fabrication du jeu d'inspiration Montessori proposé pour les plus petits. Les enfants de 3-5 ans progressent dans leurs créations de porte-manteaux en pâte à sel et d'albums photos, accompagnés de Miss Claudia et Miss Noura. Évidemment, moult autres activités sont proposées en parallèle, et pour cela sieurs Damien et Quentin sont bien aises de s'en occuper malgré cet impertinent Covid qui s'acharne à saper les efforts de l'équipe.

Il était une fois dans l'Ouest... une semaine Western préparée par l'équipe depuis novembre pour un rendu le plus sympa possible et des activités chouettes à proposer. Ainsi en l'an 2022 de l'ère moderne, du 11 au 15 avril, nous avons accueilli les enfants à *Firefox City*, une petite ville de l'Ouest américain. Une petite visite descriptive s'impose ?



Un saloon géré par Marcel Scotch, immigré Marseillais ancien trafiquant de sardines, une banque braquée par Billy McDouglas et Lyche McEntyr,

deux roublards dont personne ne se méfie dû au fait de leur bonhomie, une entreprise de pompes funèbres tenue par Miss Bones, discrète mais si machiavélique, un shérif, Jane Guantanamo autoritaire et une indienne, Nadisajane, qui diffuse sa douceur et ses traditions.

Nous avons pour ambition de proposer aux enfants plus d'autonomie et de recréer ainsi les conditions de vie d'une petite ville. Les enfants étaient libres d'aller jouer ou de dépenser leurs pépites d'or au saloon. Nous avons construit une histoire,



rythmée par différents événements : orpillage, buffet mexicain, braquage de la banque, danse country, équitation... Il a fallu la semaine pour fabriquer une station télégraphique, clos par un concours parent / enfant : envoyer un message prédéterminé, en morse, et le déchiffrer correctement le plus vite possible. Il paraît, d'après les rumeurs, que ce n'est pas facile.

Nous avons également participé à la construction du futur ALSH. Les enfants et l'équipe ont fabriqué plus de 400 adobes, briques de terre, dans le jeu et la bonne humeur.

Ce fut une semaine intense. Les enfants ont pris, nous pensons, un grand plaisir à venir à *Firefox City*. Plaisir partagé par l'équipe qui souhaite poursuivre ces semaines à thème.

Et ils vécurent une fin d'année...

à finir les activités déjà engagées.

Chaque animateur et animatrice fera découvrir un domaine d'activité, un métier aux enfants. Nous accueillerons un magicien, un DJ, l'ADRASSEC (association départementale des radioamateurs au service de la sécurité civile). Nous irons à Villedieu-les-Poêles découvrir le métier de fondeur de cloches. N'hésitez pas à regarder le programme disponible sur le portail animation : (<https://alsh.saint-sulpice-la-foret.fr/>) et affiché devant l'école.



Adobes

↘ Semaine des alternatives aux pesticides : Les jardins partagés, c'est parti !

« La mauvaise herbe n'est jamais qu'une plante mal aimée. »
Ella Wheeler Wilcox (autrice et poète)

Nous étions une quarantaine de personnes présentes au Guibra le vendredi 26 mars, au ciné-débat en présence de Sylvain Lefebvre réalisateur du film *Jardin sauvage*. Une belle soirée appréciée de tous où Sylvain nous a transporté dans l'univers dans son jardin refuge de biodiversité. Un safari magique et poétique où cohabitent mésanges, salamandres, mulots, hérissons et abeilles solitaires...

Le samedi 27 mars, Nicolas Hyon (animateur nature) a fait découvrir à une quinzaine de personnes la richesse de notre flore ordinaire et la diversité de tonalité des chants d'oiseaux, le temps d'une balade de deux heures le long du Fresnay. Une balade bucolique et enchanteresse qui a ravi tous les participants.

Autour des jardins partagés, Marie Maison, herboriste et conteuse, a captivé les nombreux participants avec son énergie et sa passion pour les plantes médicinales.

Un très bon moment convivial où les membres du collectif des jardins partagés ont planté ensemble sauge, valériane, alchémille, mélisse, consoude, framboisier... pour sceller dans la terre le début de l'aventure collective.



FOOT

Créé en 2011, le club de football de l'USIF (Union Sportive Illet Forêt) est né de la fusion des clubs de trois communes (Saint-Sulpice-la-Forêt, Mouazé et Chevaigné). Chaque commune met des terrains à disposition du club (deux terrains en herbe à Saint-Sulpice et un à Mouazé, et un terrain synthétique à Chevaigné).

Fort de ses 220 licenciés, le club compte : une équipe vétérans, trois équipes séniors (dont une au niveau régional), une équipe féminine qui fête sa première année d'existence ainsi que des équipes jeunes allant des U6 aux U15. Il compte également un éducateur diplômé en charge du projet sportif, un service civique et quatre arbitres.

Après 10 ans de présidence, Nicolas Hily a laissé sa place à Pierre-Yves Rué en juin 2021, avec la constitution d'un nouveau bureau de 15 personnes.

Sur le plan sportif, cette saison a notamment été marquée par la qualification de l'équipe A pour la 1^{ère} fois de son histoire au 4^{ème} tour de la Coupe de France avec une élimination par



Foot Féminines

l'AGL DRAPEAU FOUGÈRES, équipe de National 3. Ce bel évènement a permis de montrer la mobilisation et l'engagement des bénévoles autour du club malgré des conditions météo très défavorables.

Un grand remerciement à nos bénévoles, nos partenaires et aux municipalités qui nous aident à faire vivre le club et qui permettent à celui-ci de continuer à promouvoir le sport, vecteur de solidarité et de lien social entre les personnes. N'hésitez pas à nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez suivre le club sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et site internet (www.usif.fr)



Foot U7



Foot Séniors

APE

Soirée « À bas les normes, vive les différences ! »



Le samedi 26 mars dernier, l'Association des parents d'élèves a organisé une soirée intitulée « À bas les normes, vive les différences ! » avec Kamal Ajouz, enseignant à l'école auprès des élèves de l'unité d'enseignement externalisé (UEE), classe de l'IME délocalisée au sein de l'école.

L'idée de se retrouver pour réfléchir à une école et une société plus inclusives avait germé avant la pandémie et, malgré les aléas, avait fait son petit bonhomme de chemin.

Cette soirée a permis à différentes personnes d'horizons variés (parents ou non, professionnel-les, etc.) d'échanger des

expériences et des réflexions autour de nos différences et de ce qui nous rassemble.

Après une prise de parole de Kamal Ajouz, expliquant le fonctionnement de sa classe, trois vidéos ont permis de lancer la discussion : le court métrage *La Petite Casserole d'Anatole* d'Éric Montchaud à partir de l'œuvre d'Isabelle Carrier ; une vidéo d'Elisa Rojas, membre du Collectif Luttes et handicaps pour l'égalité et l'émancipation (CLHEE) et enfin un témoignage d'Anne-Sarah Kertudo du Comité national Coordination action handicap (CCAH). Ensuite, chacun a pu aborder le sujet librement pour faire part de son ressenti, de son vécu ou de ses idées, le tout dans une ambiance conviviale.

Au final, une très belle expérience qui a donné envie pour beaucoup de recommencer, de partager un nouveau moment ensemble et de poursuivre la réflexion autour de l'idée d'une société où chacun-e puisse s'épanouir.

Encore un succès pour le troc-habits

La 4^e édition du troc-habits co-organisée par Des Arbres et des papiers et l'APE a eu lieu le dimanche 3 avril. Les vêtements déposés le matin et n'ayant pas trouvé preneurs l'après-midi ont été distribués aux associations Petits Bagages d'Amour (une association qui collecte des vêtements pour les donner à des mamans démunies à la maternité), Trocabulle et Emmaüs. Merci à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes qui ont aidé à la mise en place et au rangement.

Le Club « Main dans la Main »

Nous nous sommes retrouvés le samedi 11 décembre 2021 pour notre AG. Nous en avons profité pour décorer notre trésorier Monsieur Francis Lebastard pour ses 26 années de bénévolat et de loyaux services au sein du Club. Il arrête cette fonction tout en restant membre du bureau.

Nous avons tenu à le remercier chaleureusement : pour sa disponibilité, pour son engagement, son dévouement, pour sa contribution active dans la vie associative de notre club. La présidente Annick Texier lui a remis la médaille de Gémouv et nous avons tenu à remercier son épouse par un bouquet de fleurs pour l'avoir accompagné pendant toutes ces années. Félicitations : nous accueillons avec joie sa remplaçante, Madame Martine Boissier.



La Ut de la Forêt

Belle soirée autour du chant

Le 8 avril dernier, à l'église de Saint-Sulpice-la-Forêt, la chorale retrouvait un public venu nombreux après trois ans de silence. Les spectateurs ont pu apprécier un répertoire varié d'une quinzaine de morceaux et constater la progression vocale du chœur.

Pour les chanteurs, à l'enthousiasme de pouvoir donner un concert succédait l'appréhension d'être seuls en scène, la chorale de Lécousse ayant décliné l'invitation. Au final, ils ont pris beaucoup de plaisir à chanter après des mois de travail. Par ces temps troublés à l'est de l'Europe, les choristes ont proposé de marquer notre solidarité avec les familles ukrainiennes en recueillant des dons. À l'issue de la soirée, 280 € ont été collectés et versés à la Croix Rouge Française. Tout le monde est reparti heureux d'avoir passé une belle soirée autour du chant.

Prochain rendez-vous : la Ut de la Forêt participera au festival En-Chantez, les 21 et 22 mai.



EMI École de Musique de l'Illet

Notre agenda du printemps

Mercredi 11 mai : Soirée musique et lecture sur la péniche spectacle, sur le canal à Chevaigné de 18h30 à 19h30, entrée libre sur réservation.

Dimanche 22 mai : Projet « EN-CHANTEZ » venez écouter les classes d'éveil musical, de formation musicale, de chorales ainsi que les classes des écoles primaires de Saint-Germain-sur-Ille et de Saint-Sulpice-la-Forêt avec un répertoire de chants d'ici et chants d'ailleurs • 11h00 à 12h30, salle polyvalente de Saint-Sulpice.



Samedi 11 juin : Concert spécial Quincy Jones, avec les orchestres d'harmonie, la fanfare et l'atelier jazz • salle Emeraude à Gahard à 16h30.

Dimanche 12 juin : Festival Carambole, fanfare au bord de l'étang de Sens de Bretagne, entre 12h00 et 14h00 : venez pique-niquer en musique !

Samedi 18 juin : Fête de la musique de Saint-Aubin-d'Aubigné, orchestres de l'EMI • de 14h00 à 16h00, place des Halles.

Samedi 25 juin : Fête de la musique d'Andouillé-Neuville • 17h00 « Chez Léonard ».

Samedi 25 juin : Fête de la musique de Saint-Sulpice-la-Forêt, ensembles instrumentaux • à partir de 19h00 au parc de l'IME.

Dimanche 26 juin : Fête de la musique de Saint-Médard-sur-Ille, avec la fanfare à 11h00.

Portes ouvertes à partir du 16 mai, pour découvrir nos activités et notre enseignement, sur rendez-vous à : emi@emi.asso.fr

Inscriptions et réinscriptions au mois de juin, contact :
emi@emi.asso.fr ou 02.99.37.73.53 – Direction : 07.68.67.32.51
www.emi.asso.fr



L'ASC a abordé le printemps sous le signe du théâtre et du cirque

Le Théâtre du rond-point

Les 9 et 10 avril derniers, la troupe de théâtre Noyal-sur-Scène était invitée par l'ASC à jouer leur pièce *Le Théâtre du rond-point*. Tirée de la pièce de Jérôme Vuittenez, l'histoire est la suivante : deux habitants de Saint-Kevin décident de bloquer un rond-point le jour même de son inauguration. Opposée au maire et au gendarme, chaque partie campe sur ses positions et le débat, dynamisé par une journaliste en quête d'images fortes, s'annonce houleux. La sculpture au centre du rond-point saura-t-elle réconcilier les deux camps que tout oppose ? Un spectacle rempli de gags et de clins d'œil à l'actualité, présenté par une équipe pleine d'énergie.

Stage de cirque

Les 14 et 15 avril dernier, Patrice Le Cloirec proposait un stage pour faire partager sa passion du cirque. Le succès était au RDV puisque les deux journées ont fait le plein.

Les évènements à venir :

Sophro en forêt, le 4 juin de 9h30 à 12h

Hervé Le Bitter, diplômé de l'institut de Sophrologie de Rennes, propose des séances pour « respirer, se relaxer et se relier à soi dans le cadre ressourçant de la forêt ».

Contact : asc.sslf.sophrologie@gmail.com
ou 06 19 05 67 72 - 20 € la matinée

Tournoi de pétanque, le 17 juin

Vous êtes joueur de pétanque amateur ou licencié, ce concours, organisé par la section « Le bouchon de la forêt », vous est ouvert. Informations et inscriptions :

asc.sslf.petanque@gmail.com

Spectacles de fin d'année

Vendredi 17 juin en soirée, spectacle section Cirque.
Samedi 18 juin à 14h représentation de la section Théâtre enfants / ados - 18 et 19 juin en soirée spectacle de Ze Troupe.

La Fête de la musique, le 25 juin

Représentation des différentes sections de danse de l'association : danse enfants, danse africaine et danse contemporaine dès le début de la fête.

Course de caisses à savon, le 25 septembre :

un évènement ludique après 2 années moroses.

C'est une course avec mesure du temps et de la performance, cependant une note esthétique sera attribuée dans un classement séparé. Des caisses sont en construction, deux sont déjà visibles les jours de marché. Si vous avez besoin de conseils techniques, nous pouvons vous répondre. Éventuellement, nous organiserons une session d'échanges techniques, de bricolage pour aider les participants.

Au programme du dimanche 25 septembre 2022

- matin : contrôle technique et sécurité, évaluation de la note esthétique par le jury
- midi : restauration sur place
- après-midi : courses

Renseignements, conseils techniques et inscriptions :

<https://ascasseasavonsslf.blogspot.com>

Nouveau à la rentrée : une section Couture encadrée par une animatrice professionnelle.

Pour qui ? vous souhaitez coudre de vos mains des objets de déco, des vêtements pour petits et grands, des choses utiles ou au contraire futiles. Grand-e débutant-e, confirmé-e ou expérimenté-e, à chacun-e son projet et ses axes de progression.

Pourquoi ? partager des connaissances et se retrouver autour d'une passion commune, apprendre, se perfectionner en passant un moment agréable et convivial.

Quand ? trois heures d'atelier couture une fois par mois, le mardi de 14h00 à 17h00 ou le samedi de 9h30 à 12h30,

Si vous êtes intéressé-e, contactez l'ASC :

asc.saintsulpice@gmail.com

La Fête de la Bretagne à Saint-Sulpice-la-Forêt les 21 & 22 mai

Programme du festival EN-CHANTEZ ! ... Créations artistiques et villageoises



« En-chantez » est un événement organisé par la taverne agricole du Guibra dans le cadre de la Fête de la Bretagne 2022. Il s'agit de faire vibrer nos voix et nos papilles le temps d'un week-end ! Un moment au cœur du printemps pour se retrouver autour du chant sous toutes ses formes : spectacles, concerts,

ateliers à Saint-Sulpice-La-Forêt. Une fête de village co-organisée avec ses habitants qui veulent se réunir autour de grandes tablées pour festoyer ensemble en chansons. « En-Chantez » a été l'occasion de se rencontrer toute l'année 2021-2022 afin de créer la balade chantée qui sera jouée le dimanche.

Entrée libre tout le week-end !

Banquet samedi soir à 20 €

Brunch dimanche midi à 10 €

--> renseignez-vous à la billetterie sur le site du festival

www.leguibra.fr - www.facebook.com/LeGuibra
09 83 60 54 44

Tout le week-end « Radio En-Chantiez » par la Famille Walili. La Famille Walili installe son studio de radio et diffusera en direct tout le week-end. La radio vous accompagnera dès le réveil avec des émissions de radio en live retraçant l'histoire de l'évènement, parlant du beau temps d'ici et d'ailleurs, susurrant des chansons douces au public, et laissant la place à l'improvisation, à la bonne humeur, et au jeu. Retrouvez les podcasts des émissions sur le site du guibra, leguibra.fr

Programme

SAMEDI 21 MAI

10h00 : Ouverture du festival sur le plateau et sur les ondes de la « Radio En-Chantiez »

11h00 : CONCERT • Morgane Le Cuff • à la Bibliothèque de Saint-Sulpice-la-Forêt

12h30 - 14h00 : Scène ouverte animée par la radio « En Chantiez! » + Auberge espagnole

14h30 : ATELIER • Chants et danses Kan Ha Diskan avec René et Marie-Pierre

14h30 : ATELIER CHANT • « Léo Corrêa e o Forro Bacana » au Guibra.

16h00 : CONCERT • La UT de la forêt • à l'Abbaye

18h00-19h00 : CONCERT • Simone • Chants de luttes, d'amours et de femmes

19h00-21h30 : Scène ouverte et Banquet • salle polyvalente

21h30 : SPECTACLE • The Vox Machina Full Show • salle polyvalente

23h00 : CONCERT • Léo Corrêa e o Forro Bacana • salle polyvalente

DIMANCHE 22 MAI

10h00 : ATELIER • La Voix qui Virevolte ! avec Alicia Du Coustel • à l'Abbaye

10h00 - 15h00 : Brunch

11h - 12h30 : L'École de Musique de l'Illet vous invite à découvrir ses créations de l'année autour des chants d'ici et d'ailleurs. L'éveil musical, les classes de l'EMI, l'école de Saint-Sulpice-la-Forêt et l'école de Saint-Germain-sur-Ille font entendre leurs voix, et vous invitent à danser avec eux. Une foule d'enfants chantants, accompagnés par leurs professeur-e-s, et nos cheffes de chœur locales Morgane Le Cuff, Corinne Ernoux et la Tête à l'Est.

12h30 : Scène ouverte animée par la « Radio En-Chantiez »

14h30 : BALADE SPECTACLE • « En-Chantiez » Créations artistiques villageoises • au départ de l'Abbaye

18h00 : CONCERT de clôture • La Tête à l'Est

► Accueil des nouveaux habitants

La municipalité souhaite renouer avec la tradition de l'accueil des nouveaux habitants de Saint-Sulpice-la-Forêt. Cet accueil se fera les 2 et / ou 3 septembre prochain, autour du marché et du forum des associations. **Nouveaux habitants de moins de 3 ans : faites-vous connaître auprès de la mairie.**

► Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : enquête publique du 25 mai au 23 juin

Une première procédure de modification a été engagée en 2021 pour mettre le PLUi en conformité avec des évolutions réglementaires, mais aussi pour permettre la réalisation de nouveaux projets d'urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 25 mai 2022 9h au jeudi 23 juin 2022 17h, sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Les dossiers seront consultables dans neuf lieux dont la Mairie de Betton ainsi que sur le site Registre Dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialise.fr/3043>.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site de la Métropole :

<https://metropole.rennes.fr/les-procedures-participatives-obligatoires-en-cours>

► Accueil de loisirs « Les Renards de Feu »

L'ALSH sera ouvert cet été du 7 au 29 juillet puis du 22 au 31 août 2022.

Inscription auprès de Quentin Vallé : 06 13 16 38 59

- service.alsh@saint-sulpice-la-foret.fr

Nous recherchons une personne compétente en soudure à l'arc afin d'aider dans la fabrication d'un triporteur. Si vous pouvez nous aider, contactez-nous !

► Élections législatives et brocante de la Guibra

Dimanche 12 juin

Zone de stationnement : attention, le parking de l'école sera transformé en arrêt minute, réservé uniquement aux électeurs le temps du vote.

Nous vous invitons à privilégier d'autres moyens de transport que la voiture pour vous rendre à la brocante.

► Kit collège Martin-Luther-King

Pour la 12^e année, l'association de parents d'élèves du conseil local FCPE du collège Martin-Luther-King de Liffré propose un achat groupé de fournitures scolaires aux futurs collégiens

Infos EN BREF

pour la rentrée 2022. Une liste de fournitures scolaires a été établie en concertation avec l'équipe pédagogique du collège pour répondre aux préoccupations du poids du cartable, de la qualité et du coût des fournitures scolaires. Une note d'information sera diffusée par mail pour vos enfants scolarisés à l'école primaire en CM2 ou au collège.

► Nouveaux commerçants sur le marché

Cafetal - Lisa Marrier - Vente de café torréfié

Présente tous les 15 jours les semaines paires

06 82 09 04 05 - lisa@cafetal.fr - <http://www.cafetal.fr>

Fournil Ker Bara

- Kaelig Desaize

Pain et produits sucrés cuits au feu de bois

Présent chaque semaine

06 79 08 56 32

contact@kerbara.fr

<http://www.kerbara.fr/>

► Nouveau praticien sur la commune

Thomas Wouters

Ergothérapeute

Pôle Santé / Bien-être

- 6 rue de la Voie Romaine

06 61 81 67 18 - thomaswouters0@gmail.com

► Nouvelle entreprise sur la commune

Once Upon a Paw Photographie

Fleur Hutin Dewilde

« Photographie spécialisée dans l'animalier et le portrait, j'ai à cœur d'immortaliser le lien entre votre compagnon à quatre pattes et vous. Quelle que soit la composition de votre famille (enfants, chiens, chats, chevaux), tout le monde a le droit à sa séance photo !

Séance en extérieur avec un ou plusieurs animaux, studio mobile à votre domicile, prestations sur mesure pour les professionnels, je m'adapte à vos envies. »

06 51 65 40 89

onceuponapaw.photographie@gmail.com

www.onceuponapawphotographie.com





SERVICES SCOLAIRES et PÉRISCOLAIRES :

→ École de Niki-de-Saint-Phalle :

5 route de Saint-Denis
M^{me} Ménager, directrice
02 99 66 23 54
ecole.0350552k@ac-rennes.fr

→ Service Enfance-Jeunesse : garderie et cantine

Sarah : 02 99 66 22 60 ou 07 77 46 20 44
service.education@saint-sulpice-la-foret.fr

→ Accueil de loisirs "Les Renards de Feu" (mercredis et vacances scolaires) :

Quentin : 02 99 66 22 60 ou 06 13 16 38 59
service.alsh@saint-sulpice-la-foret.fr
<https://alsh.saint-sulpice-la-foret.fr/>

BIBLIOTHÈQUE

3 route de Saint-Denis - 02 99 66 27 10
lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h
et 14h30 à 16h30 et samedi de 10h30 à 12h15
biblio.stsulpicelaforet@gmail.com

SANTÉ et BIEN-ÊTRE

PÔLE SANTÉ - 2 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

→ Kinésithérapeutes : 02 99 66 20 67

Aurore Merzoug, Mélodie Marteau, Jacob Chavoutier

→ Infirmière : 02 99 66 23 47

Sylvie Jouanjan-Prigent

→ Orthophoniste : 02 99 31 94 90

Charlotte L'Enfant

CABINET MÉDICAL - 4 RUE DE LA VOIE ROMAINE

→ Médecins généralistes : 09 72 61 02 10

Dr Pauline Hamon et Dr Claire Maillet

PÔLE SANTÉ - BIEN-ÊTRE - 6 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

→ Ostéopathes : 02 99 66 21 60

Julien Lehuger, Élise Plestan, Maude Buch, Edwidge Berthelot

→ Pédicure-podologue : 06 27 77 93 88

Aline Saliba

→ Kinésologue 07 88 23 56 10

Élisabeth Claveau

→ Gestalt Thérapeute - Psychothérapie : 06 60 32 13 04

Élodie Lesage Chevallier

→ Ergothérapeute : 06 61 81 67 18

Thomas Wouters

PÔLE SHIATSU - BIEN-ÊTRE - 10 LE TRONCHAY :

→ "Un temps pour soi" :

Laurence Lemarchand : 06 09 23 27 00

Annaïg Pinçon : 06 63 18 95 70

→ Psychopraticien : 06 42 78 06 07

Cédric Thirouard



MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt
02 99 66 23 63
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr
www.saint-sulpice-la-foret.fr

Ouverture au public

le lundi de 14h à 18h30
de mardi au vendredi de 9h à 12h
le samedi de 9h à 12h (tous les 15 jours les semaines paires)
Le maire et ses adjoint.es reçoivent sur rendez-vous.

URBANISME

- François Timonnier *Isolation extérieure* - 3 la Porte-Neuve
- Mairie *Remplacement de menuiseries extérieures* - École et 9 rue de la Grange
- Mairie *Décroustage de l'enduit existant* - 9 rue de la Grange
- Timothée L'Angevin *Châssis de toit* - 6 Champie

AGENDA

à consulter sur le site Internet de la mairie

→ MAIRIE : Chantier citoyen

fabrication de briques en terre pour le nouveau centre de loisirs - *vendredi 13 et samedi 14 mai*
vendredi 10 et samedi 11 juin

→ ASC : Repair café • salle polyvalente

samedi 14 mai de 14h à 17h

→ GUIBRA : En-Chantez • village

vendredi 21 et dimanche 22 mai

→ La Maison du Vélo Mobile • Place René-Mathieu Cuisnier

samedi 4 juin de 10h à 14h

→ COMITÉ DES FÊTES • Fête de la Guibra

samedi 11 et dimanche 12 juin

→ ÉLECTIONS LÉGISLATIVES • école

dimanche 12 juin de 8h à 18h

dimanche 19 juin de 8h à 18h

→ MAIRIE : Opéra sur écran • abbaye - sous réserve

jeudi 16 juin en soirée

→ ASC : Tournoi de pétanque • Terrain multisports

vendredi 17 juin

→ samedi 25 juin

APE : fête de l'école

ASC : fête de la musique

→ PALETS : Pique-nique • salle polyvalente

samedi 9 juillet

→ ASC : Repair café • salle polyvalente

samedi 16 juillet de 14h à 17h

→ FORUM des ASSOCIATIONS • salle polyvalente

samedi 3 septembre de 9h à 12h30

→ COMITÉ DES FÊTES : Loto • salle polyvalente

dimanche 18 septembre

→ ASC : Course de caisses à savon

dimanche 25 septembre

GESTION DES DÉCHETS

Ramassage des ordures ménagères :

mardi pour les déchets non recyclables.
vendredi pour les déchets recyclables (1 semaine sur 2).
Lorsqu'une semaine comprend un jour férié, toutes les collectes sont décalées au lendemain.

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - ZA DU TRONCHAY

du 1^{er} avril au 31 octobre

lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h

samedi de 14h à 18h